



Assistante maternelle abusive

Par vama190, le 22/09/2014 à 16:34

Bonjour,

j'espère être au bon endroit.

Voilà mon problème, nous avons embauché une assistante maternelle pour notre fille le qui a débuté 8 septembre dernier.

Elle devait chercher notre petite de 3 ans à l'école à 11h20 et la faire manger puis la redéposer à l'école pour 13h10.

Le 1er jour, tout c'est bien passé, notre fille est partie avec elle, a mangé un peu puis l'ass. mat. l'a ramené à l'école.

2ème jour, la cata ! La nounou est venue chercher notre fille, mais d'après elle celle ci a refusé de la suivre, a fait une grosse colère et hurlait à la mort qu'elle ne voulait pas partir avec elle... Elle aurait alors fait appel à d'autres nounous présentes devant l'école pour l'aider mais ça n'a fait qu'empirer la situation.

Bref tjs d'après elle quand elle a enfin réussi à attaché notre fille dans la voiture, celle ci aurait refusé d'en sortir une fois arrivé.

Donc, du coup la nounou a embarqué les autres enfants présents dans la voiture et est monté avec eux dans son appartement (appartement situé au 4ème étage sans ascenseur), les a installé, leur a servi a mangé et c'est enfin rappelé qu'elle avait laissé notre fille seule sans surveillance dans sa voiture !

Je précise que tout celà je ne l'ai su que le 3ème jours en venant chercher ma fille chez elle ! La veille elle avait tenté de me joindre et laissé un message incendiaire car elle n'avait pu me joindre. Je l'ai rappelé pour lui préciser que j'étais injoignable sur mon lieu de travail le portable étant interdit mais qu'elle aurait pu au pire demandé les coordonnées de mes beaux parents à la maîtresse et que ceux ci seraient aussitôt venus.

Bref, le lendemain 3ème jour donc, je cherche ma fille comme convenu, je demande des explications à la nounou car ma fille c'est plainte que celle ci la tapé.

Réponse de la nounou, ma fille est une menteuse, d'après elle c'est ma fille qui l'aurait gifflé (ce sont ses mots) 2 fois (ma fille mesure 92 cm et elle 1m65), d'après elle ma fille mettait les

autres enfants en danger, les aurait fait pleuré et c'est pour cette raison qu'elle a préféré la laisser seule dans la voiture pour qu'elle se calme ! le lendemain, je trouve sa lettre de démission dans le sac à goûter de ma fille, dans sa lettre elle explique à quel point ma fille est un monstre et qu'elle n'accepte pas que celle ci l'ai gifflé mais toutefois comme elle ne veut pas nous mettre dans l'embarras, elle veut bien finir la semaine pour nous laisser le temps de trouver une nouvelle nounou !

Déjà la veille je lui avais dit que ce serait les b. parents qui viendraient chercher ma fille afin d'éviter qu'une telle situation se reproduise, nous la payons pour prendre soin de notre fille et elle non seulement elle la laisse seule sans surveillance dans une voiture mais en plus car je crois ce que ma fille m'a dit, elle a osé levée la main sur elle !

Bref, ma question, que pouvons nous faire cointre cette personne ? Mon mari ne veut pas la payer car quand même elle a mis notre fille en danger en la laissant seule et comble elle a levé la main sur elle.

Une nounpou est prête a témoigner de ce que l'autre à fait si nous engageons des poursuites car bien sûr que cette nourrice est tellement sûr d'avoir parfaitement le droit de laisser un enfant à l'abandon quand il dérange qu'elle ne se gêne pas pour s'en vanter !

Aujourd'hui ma fille est garder par une nouvelle nourrice avec qui tout se passe à merveille et qui est prête également à témoigner que ma fille n'est pas violente et qu'elle ne pose aucun problème, à l'école pareil, l'institutrice est plus que satisfaite du comportement de ma puce.

Alors que pouvons nous faire ? Nous ne voulons pas laisser passer celà, mais nous ne voulons pas non plus nous retrouver en tort.

D'avance merci pour vos réponses.